

Conseil de la Faculté de droit et science politique – Conseil plénier

Date : **Lundi 23 mars 2026** « Conseil hybride »

Rédactrice : Sibylle COURTEL

40 membres en exercice : 21 présents, 9 représentés

20 membres de droit et invités : 2 présents

Présents : M. Arno ABERGEL, Mme Elisa BARON (jusqu'à 14h45), M. Mattéo BARTOLUCCI, Mme Carolina CERDA-GUZMAN, Mme Camille CHASLE, Mme Charlotte CLAVERIE-ROUSSET (à partir de 15h), M. Pascal COMBEAU, M. Jérôme DELAS (à partir de 14h30), M. Guillaume DROUOT, M. Anthony DUPLAN, M. Joan DUPUCH, M. Régis FRENZEL, Mme Adeline GOUTTENOIRE, Mme Laetitia GUERLAIN, Mme Charlotte LE BARBEY, M. Nicolas MONCEAU, Mme Catherine OTHABURU, M. Jérôme PORTA, M. Jean SAGOT-DUVAUROUX, Mme Bérengère VALLÉE, M. Justin VILLALBA

Étaient représentés : Mme Mathilde BRIARD, M. Sébastien ARTAUD, Mme Barbara FRELETEAU, Mme Romane INGELS, Mme Souad LOULIDI, Mme Stéphanie ROUSSEL, Monsieur Charles-Edouard SÉNAC, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Sébastien TOURNAUX

Membres de droit et invités présents : Mme Béatrice Polder, Mme Nathalie COULOMBEL

Étaient excusés : Mme Jasmine BRIAND, Mme Marie LAMARCHE

L'ordre du jour :

M. Pascal COMBEAU, Doyen de la Faculté de droit et science politique, ouvre la séance à 14h06.

1. Approbation du procès-verbal

M. COMBEAU soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2026.

- **Le procès-verbal de la séance du Conseil du 23 février 2026 est approuvé à l'unanimité.**

2. Modifications de maquettes

La maquette du DU droit du sport voit son volume horaire augmenté passant de 120 à 130 heures. Les intitulés de cours sont également modifiés. Les DU devant s'auto-financer l'annexe financière est aussi ajustée pour tenir compte de cette augmentation de volume horaire.

- **La modification de la maquette DU Droit du sport est approuvée à l'unanimité.**

Pour les LICENCES : la parole est à Mme Élixa BARON, Vice-Doyenne Licence.

Les modifications présentées concernent notamment les licences et licences professionnelles qui répondent en grande partie à une obligation issue du nouveau référentiel REH. Le REH correspond à des heures rémunérées pour diverses activités, qu'elles soient intégrées aux maquettes ou hors maquette. Ces heures doivent

obligatoirement être prévues dans un référentiel adopté par l'Université de Bordeaux en Conseil d'Administration, puis précisé et complété par le Conseil de Collège DSPEG. Le nouveau référentiel REH doit désormais être mis en œuvre progressivement. Il est souligné que les maquettes actuelles, tant en licence qu'en master, ne sont pas encore pleinement conformes au référentiel REH.

Le REH en licence générale correspond aux UE transverses ou facultatives suivantes :

- culture générale pour les L1 Droit, L2 Droit et L3 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac
 - autoformation en langue en ligne pour les L1 Droit, L2 Droit et L3 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac, L1 et L2 Droit préparation Gustave Eiffel, L1 Droit parcours international franco-allemand, L1 et L2 Droit parcours international pour étudiants étrangers, L2 Droit parcours international délocalisé à Vilnius étudiants francophones et non francophones, L3 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac, L3 Droit parcours international franco-allemand, L3 Droit international et européen parcours international pour étudiants étrangers
 - projet Voltaire pour les L1 Droit d'Agen Périgueux et Pessac
 - engagement étudiant pour L1, L2 et L3 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac,
 - projet rhétorique et éloquence pour la L1, L2 et L3 Droit d'Agen et Périgueux
 - ateliers langues pour la L1 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac
 - projet interculturel pour la L2 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac, L2 Droit préparation Gustave Eiffel, L2 Droit parcours droit français – droit anglais, L2 droit parcours droit français – droit espagnol, L2 Droit parcours international pour étudiants étrangers, L3 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac.
 - UE professionnalisation pour les L3 Droit d'Agen, de Périgueux et de Pessac à l'exception de la L3 Droit science politique
 - échange international virtuel pour les L3 Droit d'Agen, Périgueux et Pessac à l'exception de la LAP.
 - tutorat ex PASS LAS pour la L2 Droit Pessac.
- **La modification de la maquette L1 Droit – Agen est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L1 Droit – Préparation Gustave Eiffel est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L1 Droit – Parcours international franco-allemand est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L1 Droit – Parcours international pour étudiants internationaux est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L1 Droit Périgueux est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L1 Droit Pessac est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L2 Droit Agen est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L2 Droit – Préparation Gustave Eiffel est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L2 Droit – Parcours droit français – droit anglais est approuvée à l'unanimité.**
 - **La modification de la maquette L2 Droit – Parcours droit français – droit espagnole est approuvée à l'unanimité.**

- La modification de la maquette L2 Droit – Parcours international délocalisé à Vilnius – étudiants francophones est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L2 Droit – Parcours international délocalisé à Vilnius – étudiants non francophones est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L2 Droit - Parcours international pour étudiants internationaux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L2 Droit Périgueux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L2 Droit Pessac est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit - Parcours international franco-allemand est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours judiciaire – Agen est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours judiciaire Périgueux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit International et Européen - Parcours International pour étudiants étrangers est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours judiciaire Pessac est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours international délocalisé à Vilnius – étudiants francophones est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours international délocalisé à Vilnius – étudiants non francophones est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit - Parcours international pour étudiants internationaux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours droit privé – Agen est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours droit privé – Pessac est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours droit public – Agen est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours droit public – Périgueux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours entreprise – Périgueux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours entreprise – Pessac est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit international et européen – Parcours international pour étudiants internationaux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours droit international et européen est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours administration publique est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette L3 Droit – Parcours science politique est approuvée à l’unanimité.

Pour les licences professionnelles le REH concerne les projets tutorés et le suivi des alternants :

- La modification de la maquette Licence professionnelle – Parcours contentieux recouvrement est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette Licence Professionnelle – Parcours mandataire judiciaire à la protection des majeurs est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette Licence Professionnelle – Parcours Métiers du notariat – CNED est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette Licence Professionnelle – Parcours Métiers du notariat est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette Licence Professionnelle – Parcours Métiers du notariat – Périgueux est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette Licence Professionnelle – Parcours Métiers de l’assurance est approuvée à l’unanimité.

Les modifications ne concernent que le REH lié aux UE professionnalisation et recherche en master 1.

- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours AudiAnce est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours contentieux judiciaire est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours contrats d’affaire et droit du marché est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours criminology est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours culture juridique est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de la coopération économique et des affaires internationales est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de la santé est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de la vigne et du vin est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de l’action territorial est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de l’emploi et des relations sociales est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de l’exécution des peines et droits de l’Homme est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de l’urbanisme, de la construction et de l’aménagement est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit de l’urbanisme, de la construction et de l’immobilier est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit des affaires approfondi est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit des affaires et fiscalité est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit des relations transatlantiques est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit des transports est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit du patrimoine est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit et gouvernance de l’Union Européenne est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit et pratique de l’assurance est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit et pratiques des contentieux publics est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit international des mobilités et des conflictualités est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit international et comparé des affaires est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit notarial est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit pénal approfondi est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit pénal européen et international est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit privé approfondi est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit public approfondi est approuvée à l’unanimité.

- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit public des affaires est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit répressif économique est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours droit européen des droits humains est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours enjeux et techniques du droit social est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours expertise en affaires européennes est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours fiscalité des affaires et du patrimoine est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours ingénierie juridique et financière des sociétés est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours MEDIATIC est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours politique comparée et coopération internationale – Amériques est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours politiques comparées : pensées et politiques du changement est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours sécurité globale analyste politique est approuvée à l’unanimité.

La maquette du master 1 science politique parcours sécurité globale : analyste politique international qui est un diplôme dont la première année est dispensée à Galatasaray a été modifiée à la demande du partenaire.

- La modification de la maquette M1 Droit – Parcours sécurité globale analyste politique international est approuvée à l’unanimité.

Pour les master 2 le REH concerne uniquement les diplômés en formation tout au long de la vie.

Le master 2 contrats d'affaires et droit du marché voit également une modification des intitulés de certains cours

Le master 2 droit de la santé modifie son volume horaire sans l'augmenter

Le master 2 droit et pratique de l'assurance augmente son volume horaire de 15hcm à la demande des partenaires

Le master 2 droit et pratique des contentieux publics modifie également sa maquette en profondeur

Le master 2 droit du patrimoine modifie l'intitulé de certains cours et procède à des ajustements d'ECTS

Le master 2 action territoriale ajuste son volume horaire.

- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours action territoriale en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours contrats d'affaires et droit du marché en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours contrats d'affaire et droit du marché formation initiale est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit de la santé est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit de la vigne et du vin en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit de l'emploi et des relations sociales est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit des affaires et fiscalité – DJCE en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit des transports en apprentissage est approuvée à l’unanimité.

- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit du patrimoine en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit du patrimoine formation initiale est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit et pratique de l’assurance est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit et pratique des contentieux publics en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit et pratique des contentieux publics formation initiale est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit de l’urbanisme, de la construction et de l’aménagement en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours droit de l’urbanisme, de la construction et de l’immobilier en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours fiscalité des affaires et du patrimoine en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours ingénierie juridique et financière des sociétés en apprentissage est approuvée à l’unanimité.
- La modification de la maquette M2 Droit – Parcours modes alternatifs des règlements des litiges est approuvée à l’unanimité.

3. Conventions

- **Convention de partenariat avec le CNED : licence professionnelle « métiers du notariat »**

La parole est à Mme Cécile ARNAUDIN, responsable de la licence professionnelle :

La convention entre l’Université de Bordeaux et le CNED concerne l’ouverture, dès septembre, d’une licence professionnelle « métiers du notariat » en formation à distance.

Cette formation constitue une troisième modalité, en complément de la formation initiale et de l’alternance déjà existantes. Elle repose sur les contenus pédagogiques actuels, assurés par les mêmes équipes.

Le dispositif s’adresse à un public diversifié (étudiants empêchés, professionnels en activité, reconversion professionnelle) et permet un accès élargi sur l’ensemble du territoire, y compris en outre-mer.

La formation est dispensée en e-learning via la plateforme du CNED, avec des examens organisés selon le calendrier habituel. Il est précisé que l’Université de Bordeaux conserve l’entière maîtrise pédagogique, le CNED assurant l’appui technique et la mise à disposition de la plateforme.

- **La convention de partenariat entre l’Université de Bordeaux et le CNED est adoptée à l’unanimité.**

- **Convention avec l’Université de Cincinnati**

La parole est à Mme Carolina CERDA-GUZMAN, chargée de mission relations internationales :

Il est rappelé que ce partenariat est établi depuis plusieurs années entre les facultés de droit et science politique de Bordeaux et de Cincinnati, formalisé pour la première fois il y a trois ans par une convention permettant l’obtention conjointe d’un Master 2 et d’un LLM. Cette convention, initialement limitée à certains masters, est étendue au master droit des affaires afin d’élargir le nombre de bénéficiaires. Ce dispositif répond à une forte demande d’étudiants souhaitant obtenir un LLM, auparavant réalisé de manière individuelle après le Master 2 ou en année de césure. Il est fait état de cinq mobilités depuis 2024, avec un suivi satisfaisant des étudiants. Certains poursuivent des projets internationaux, notamment avec le barreau de New York.

Il est signalé une modification à venir concernant l'intitulé du master droit international. Le « master droit international » devient le « master droit international et des migrations ».
La convention est proposée à adoption sous réserve de cette actualisation.

- **La proposition de convention de partenariat entre l'Université de Bordeaux et l'Université de Cincinnati est adoptée à l'unanimité.**

4. Modification de la liste des responsables de mention et de parcours

Mme Élixa BARON remplace Mme Hélène SKRZYPNIAK à la direction des études de la prépa avocat (Générale et spécifique) à compter du 01/09/2026 et jusqu'au 31/08/2027 en même temps que celui de la directrice conformément à l'article 5 des statuts de l'IEJ .

- **La nomination d'Elisa Baron en qualité de directrice des études des préparations générale et spécifique avocat est approuvée à l'unanimité.**

5. Nomination des membres universitaires du jury de l'examen CRFPA 2026

Conformément à la réglementation en vigueur et à l'article 4 des statuts de l'IEJ, "Le président et les membres universitaires du jury de l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats sont nommés par le Président de l'Université, ou sur délégation par le Directeur du Collège, sur proposition du directeur de l'IEJ et après avis du Conseil de la Faculté de Droit et Science politique. La nomination est effectuée en veillant à respecter l'équilibre entre hommes et femmes, professeurs et maîtres de conférences, ainsi qu'entre la section de droit public et de droit privé.
La directrice de l'IEJ soumet donc au conseil les noms suivants :

a) Nomination des membres du jury universitaire 2026:

Mme Pauline GERVIER, MCF en droit public assurera la présidence du jury en qualité de titulaire
Mme Barbara FRELETEAU, MCF en droit privé, assurera la vice-présidente du jury en qualité de titulaire

M. Trystan LAURAIRE MCF en droit privé et M. Dimitri MEILLON MCF en droit public se sont engagés à assurer la suppléance pour la session 2026 et à assumer les fonctions de titulaires lors de la session 2027

b) Nomination des examinateurs en langue anglaise

Sept examinateurs en langue anglaise sont proposés : Mme Nawal ISSAOUI, Mme Sonia RADCLIFFE, Mme Anne-Marie BARRAULT-METHY, M. Ciaran O'DONOGHUE, M. Andrei POPESCU, M. Olivier JAUD, Mme Otilia BARDET

c) Nomination du personnel administratif

Mme Carine GIRY qui assume la fonction de secrétaire de l'examen est proposée

- **Les propositions de nomination dans le cadre de l'examen d'entrée au CRFPA sont approuvées à l'unanimité.**

6. Demande de subventions

Sur le budget master

• Association du Master 2 Droit des personnes et des familles : dans le cadre d'un séjour pédagogique et d'un concours de plaidoirie programmé du 31 mars au 2 avril 2026 à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Le montant demandé est de 1000€. Financé sur le budget du master à hauteur de 500€ et sur le budget de la faculté à hauteur de 500€.

➤ **La demande de participation financière de l'association du Master 2 Droit des personnes et des familles est approuvée à l'unanimité.**

• Association des master 2 DCEAI/DICA des Juristes en Droit des Affaires Internationales au Vietnam (ADJAIV) : dans le cadre de la participation au colloque inter-universitaire des étudiants en Droit international des affaires programmé du 9 au 11 avril 2026 à Toulouse. Le montant demandé est de 804€. Financé sur le budget des masters DCEAI/DICA à hauteur de 400€ et sur le budget de la faculté à hauteur de 404€.

➤ **La demande de participation financière de l'association des master 2 DCEAI/DICA des Juristes en Droit des Affaires Internationales au Vietnam (ADJAIV) est approuvée à l'unanimité.**

Sur le budget faculté

• Association du Master 2 Droit des personnes et des familles : dans le cadre d'un séjour pédagogique et d'un concours de plaidoirie programmé du 31 mars au 2 avril 2026 à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Le montant demandé est de 1000€. Financé sur le budget de la faculté à hauteur de 500€ et sur le budget du master à hauteur de 500€.

➤ **La demande de participation financière de l'association du Master 2 Droit des personnes et des familles est approuvée à l'unanimité.**

• Association des master 2 DCEAI/DICA des Juristes en Droit des Affaires Internationales au Vietnam (ADJAIV) : dans le cadre de la participation au colloque inter-universitaire des étudiants en Droit international des affaires programmé du 9 au 11 avril 2026 à Toulouse. Le montant demandé est de 804€. Financé sur le budget de la faculté à hauteur de 404€ et sur le budget des masters DCEAI/DICA à hauteur de 400€.

➤ **La demande de participation financière de l'association des master 2 DCEAI/DICA des Juristes en Droit des Affaires Internationales au Vietnam (ADJAIV) est approuvée à l'unanimité.**

• Association Just'Act : dans le cadre d'un procès fictif de droit civil programmé le 2 avril 2026 à la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Le montant demandé est de 300€. Financé sur le budget Faculté.

➤ **La demande de participation financière de l'association Just'Act est approuvée à l'unanimité.**

• Association Just'Act : dans le cadre d'un procès fictif de droit pénal programmé la semaine du 6 avril 2026 à la Cour d'appel de Bordeaux. Le montant demandé est de 300€. Financé sur le budget Faculté.

➤ **La demande de participation financière de l'association Just'Act est approuvée à l'unanimité.**

• Association du master 2 Droit pénal approfondi : dans le cadre d'un voyage d'études à la Haye (Pays-Bas) programmé du 30 mars au 3 avril 2026. Le montant demandé est de 500€. Financé sur le budget Faculté.

➤ **La demande de participation financière de l'association master 2 Droit pénal approfondi pour le voyage à la Haye est approuvée à l'unanimité.**

- Association du master 2 Droit pénal approfondi : dans le cadre de la journée d'étude inter-universitaire programmée le vendredi 27 mars 2026 à Bordeaux et intitulée « Colloque de l'Atlantique ». Le montant demandé est de 400€. Financé sur le budget Faculté.

- **La demande de participation financière de l'association master 2 Droit pénal approfondi pour le « colloque de l'Atlantique » est approuvée à l'unanimité.**

- Association La Tribune Montesquieu : dans le cadre d'un concours d'éloquence intergénérationnel pour les 10 ans de l'association programmé le 4 avril 2026 à l'Athénée Municipal de Bordeaux. Le montant demandé est de 200€. Financé sur le budget Faculté.

- **La demande de participation financière de l'association La Tribune Montesquieu est approuvée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, M. COMBEAU clôt la séance à 16h36.